



HAL
open science

État islamique en Irak et en Syrie. La résurgence des exclus ?

Mourad Chabbi

► **To cite this version:**

Mourad Chabbi. État islamique en Irak et en Syrie. La résurgence des exclus?. Paix et sécurité européenne et internationale, 2015, 1. halshs-03150258

HAL Id: halshs-03150258

<https://shs.hal.science/halshs-03150258v1>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Etat islamique en Irak et en Syrie. La résurgence des exclus ?

M. Chabbi

Docteur en Sciences politiques

Cet article ambitionne une explication empirique, depuis 2003 et l'invasion américano-britannique en Irak, dans le but de comprendre les principales raisons de l'évolution de l'État Islamique en Irak et en Syrie

This article aims an empirical explanation, since the US-British invasion of Iraq in 2003, in order to understand the main reasons about the evolution of Islamic State in Iraq and Syria

Occupation, Irak, parti Baath, sunnisme, chiisme, Al Qaeda, terrorisme, guerre civile, réfugiés, Etat islamique, califat, territoire, armes chimiques, communauté internationale

Occupation, Iraqi, Baath party, sunnism, chiism, Al Qaeda, terrorism, civil war, refugees, islamic state, caliphate, territory, chemical weapons, international communityEtat islamique en Irak et en Syrie. La résurgence des exclus ?

I Introduction

Si l'invasion américano-anglaise de 2003 en Irak a été l'élément déclencheur de l'évolution conduisant à la situation actuelle dans cette zone du monde, la situation politique d'alors dans ces deux Etats portait également en elle les germes de la discorde. En éliminant l'ennemi impitoyable de l'Irak qu'était le régime baasiste de Saddam Hussein et en brisant l'ordre sunnite arabe mis en place à Bagdad par le colonisateur britannique à l'époque de son mandat (1920-1932)¹, les États-Unis et la Grande-Bretagne, ont mis fin au système du *double containment* qui permit d'enfermer dans leurs cases stratégiques respectives et leurs inimitiés réciproques, l'Irak de Saddam et l'Iran des Mollahs². Le tournant majeur se fera par le biais de la dissolution de l'institution militaire irakienne, en cette même année 2003, par les forces coalisées d'occupation, le choix de dissoudre l'outil de défense irakien répondant avant tout à une logique idéologique. La volonté de l'autorité de tutelle d'alors, la *Coalition Provisionnal Authority* (CPA) sera, et cela dès le départ, de « débaasifier » l'État irakien dont l'élément unificateur était l'armée. Ce seront donc le ministère de la défense, l'armée régulière, les unités d'élites (Garde Républicaine et Garde Spéciale), les entités paramilitaires (principalement les *fedayins* de Saddam et les milices du parti Baath) de même que les services de sécurité et de renseignement³ qui seront dissouts. L'interdiction faite à tous les ex-membres du parti Baath dissous d'intégrer un quelconque service public en Irak, alors sous occupation, contribuera également à fortement alimenter la résistance irakienne envers les occupants⁴. Ces derniers subiront de nombreuses attaques suite à ces mesures. Des groupes affiliés aux ex-services spéciaux irakiens, à *Al Qaeda* et bien d'autres, prendront pour cibles l'ensemble des forces étrangères présentes sur le sol irakien, compliquant ainsi la vie de l'occupant, mais également des autres groupes ethniques et religieux irakiens. L'attentat

¹ Heisbourg François, *Iran, le choix des armes*, Edition Stock, 2007, p.57.

² Op, Cit., p.57.

³ Caylus Hélène, Le choix d'une démilitarisation brutale : le cas de l'armée irakienne, *Les Champs de Mars*, Dossier : La place et le rôle des armées dans le monde arabe contemporain, Flavien Bourrat (Dir.), La Documentation Française, n°23, Hiver 2011, pp.108-109.

⁴ Rapport International Crisis Group, n°20, 2003, "Iraq: building a new security structure », Bagdad-Bruxelles.

Consultable à l'adresse suivante : <http://www.crisisgroup.org/en/regions/middle-east-north-africa/iraq-irangulf/>

[iraq/020-iraq-building-a-new-security-structure.aspx](http://www.crisisgroup.org/en/regions/middle-east-north-africa/iraq-irangulf/iraq/020-iraq-building-a-new-security-structure.aspx)

contre la mosquée chiite de Samarra en février 2006⁵ portait en lui les ressorts de la haine existant entre Sunnites et Chiïtes. Il sera le déclencheur d'une véritable guerre civile communautaire ouverte. A la suite de cet attentat plusieurs centaines de milliers de morts seront à déplorer, et cela dès le mois de juin 2006⁶, soit quatre mois après le début des hostilités. Le soir même de l'attentat contre le mausolée d'or de Samarra, ce seront près de 200 mosquées sunnites qui seront également attaquées dans tout le pays. Un torrent de violence et de haine se déversera et se soldera par une épuration ethnique dans plusieurs régions⁷ du pays. Le point d'orgue de cette violence sera l'exécution morbide de Saddam Hussein le 31 décembre 2006, signifiant le basculement de l'Irak au sein du giron iranien⁸. En plus de ces chiffres effrayants, le nettoyage ethnique et sectaire entraînera la même année, le déplacement de 4 millions de personnes⁹ hors d'Irak.

II Des régimes politiques honnis et sectaires

La politique sectaire du premier ministre irakien (chiïte), Nouri Al Maliki (2006-2014), jouant de la division historique entre Chiïtes et Sunnites pour fortifier ses positions attisera la haine de l'Etat central, préparera le terrain à l'implantation de l'Etat islamique en Irak. Cette politique sectaire¹⁰ provoquera la marginalisation de la minorité sunnite ainsi que l'autonomisation des minorités kurdes. La persistance de la dégradation sécuritaire en Irak, avait alors décidé le gouvernement¹¹ à porter le total des forces armées à 170.000 hommes en 2013. Cependant, cet accroissement des effectifs militaires s'est opéré par l'intégration de nombreuses milices kurdes (UPK et PDK) ou chiïtes (SCR II ou Armée du Mahdi) qui opéraient jusque-là en dehors de tout cadre étatique. *A contrario*, les forces des milices tribales sunnites (*sahoua*) ne furent pas intégrées au sein de ces mêmes forces armées. Cependant, malgré une certaine réussite dans la sécurisation des zones sunnites en territoire irakien, les forces des milices tribales sunnites (*sahoua*), qui y contribuèrent de façon majeure, seront écartées par le gouvernement de Nouri-al-Maliki, qui ne tiendra pas sa promesse de 2009 de les intégrer au sein des forces de sécurité. Pire que cela, lors du départ des troupes américaines d'Irak au cours de l'année 2011, Nouri Al Maliki fera arrêter de nombreux leaders sunnites de manière arbitraire, attisant encore plus le ressentiment à l'égard de la majorité chiïte d'une population sunnite revancharde. Cet excès d'autoritarisme, facilité par le fait qu'al Qaeda ait été décimé sous les coups de boutoir des Etats-Unis et des milices sunnites, coïncidera avec le début des révoltes en Syrie, pays sous le contrôle du clan des Assad depuis 1970, qui verront ces groupes terroristes s'implanter côté syrien dans le but d'aller y recruter et combattre un régime syrien alaouite, proche du chiïsme, honni des sunnites les plus radicaux. Le régime syrien du clan Assad, proche de Téhéran, répondra pour

⁵ Benraad Myriam, L'Irak dans l'abîme de la guerre civile, *Politique Etrangère*, n°1, printemps 2007, p.13.

⁶ Burnham Gilbert, Lafta Riyadh, Doacy Shannon & Roberts Les, Mortality after the 2003 invasion in Iraq: a cross-sectional cluster sample survey, *The Lancet*, 11 October 2006. Consultable à l'adresse suivante : http://www.jhsph.edu/research/centers-and-institutes/center-for-refugee-and-disasterresponse/publications_tools/publications/additional_pdfs/Burnham_2006-Iraq2_Lancet.pdf

⁷ Ennasri Nabil, *L'Enigme du Qatar*, Paris, Armand Colin éditions IRIS, 2013, p.97.

⁸ Ibid., p.98.

⁹ Coates Ulrichsen Kristian, *Insecure Gulf, The End of Certainty and the Transition to the Post-Oil Era*, New-York, Columbia University Press, 2011, p.39.

¹⁰ L'ancien homme fort de Bagdad bénéficiait du soutien de Téhéran mais suscitait l'hostilité des grands ayatollahs de Nadjaf ainsi qu'une forte réserve des Américains.

¹¹ L'article 9.1.a. de la constitution de 2005 dispose que : Les forces armées irakiennes et les services de sécurité sont composés de tous les éléments du peuple irakien, en tenant dûment compte de leur équilibre et de leur représentation sans discrimination ni exclusion. Ils sont soumis au contrôle de l'autorité civile, doivent défendre l'Irak, et ils ne doivent pas être utilisés pour opprimer le peuple irakien, ni s'immiscer dans les affaires politiques,

et ils n'auront aucun rôle dans le passage du pouvoir. Consultable sur le site <http://mjpp.univperp.fr/constit/iq2005.htm>

sa part par la force aux manifestations organisées dans l'élan de ce que certains ont nommé le « Printemps arabe ». Cette violence exercée à l'encontre des manifestants déclencherà une véritable guerre civile dans le pays, qui se prolonge encore à ce jour.

III Un terreau fertile pour une montée aux extrêmes.

Profitant de la conjonction du chaos en Syrie et de la révolution des tribus sunnites en Irak, l'organisation qu'est l'État Islamique (EI)¹², dont les effectifs étaient estimés entre 30.000 et 100.000 combattants en fonction des sources¹³, profitera pleinement d'un système politique irakien défaillant, d'une perte de cohésion sociale et nationale ainsi que du développement des milices confessionnelles, pour lancer ses troupes à l'assaut des prisons irakiennes (opération « Briser les Murs ») où étaient détenus de nombreux prisonniers islamistes. Cette opération sera décidée par Abou Bakr al-Baghdadi successeur à la tête de l'État Islamique d'Abu Omar-al-Baghdadi après son assassinat. Ce dernier hérita d'une organisation très affaiblie par la mobilisation des milices tribales sunnites anti-jihadistes (les *sahouas*). Abou Bakr al-Baghdadi s'appuiera pour restructurer l'organisation, sur le véritable cerveau de l'IE, Haji Bakr (de son vrai nom Samir Abd Muhammad al-Khlifawi)¹⁴, et prendra les rênes de l'organisation. La simultanéité de deux événements- la restructuration de l'organisation interne de Daech et le déclenchement de la révolution syrienne- scellera le destin des deux États. La concordance des intérêts existant entre les services secrets syriens et les anciens officiers baasistes, qui avaient pour but d'enliser l'armée américaine en Irak et d'éviter un sort identique à Bagdad pour Damas, a contribué à faciliter l'apparition des mêmes groupes du côté syrien de la frontière. La longue bande frontalière entre la Syrie et l'Irak demeurée poreuse et la libération massive de jihadistes incarcérés en Syrie, dans le but de générer un soutien international extérieur plus large, en accusant l'opposition à Bachar Al Assad d'être dirigée par des groupes jihadistes, feront que Damas se retrouvera les armes à la main face à l'hydre, qu'il aura lui-même contribué à soutenir et à renforcer. Il faut dire que nombre de jihadistes irakiens sont par ailleurs souvent des officiers vétérans de Saddam Hussein, propulsés dans l'insurrection par la dissolution de l'armée irakienne par les États-Unis¹⁵ et qu'en Irak, les lignes de faille confessionnelle ou tribale sont très liées. Il est par exemple important de noter que les habitants de Fallujah sont liés aux Jordaniens, aux Syriens et aux Saoudiens par la tribu, le clan et le mariage¹⁶.

IV L'usage de la force consécutif à l'absence de solutions politiques.

¹² Anciennement Al-Qaïda en Irak (AQI) de 2003 jusqu'en 2010, puis l'EII (Etat Islamique en Irak) jusqu'en juin 2014 et depuis, Etat Islamique (EI).

¹³ Voir à ce propos, Bihan Benoist, Vaincre l'Etat Islamique : un problème stratégique insoluble, *Defense et Sécurité Internationale (DSI), Hors- Série N°40*, Février-Mars 2015, p.46.

¹⁴ Cet ancien Colonel des services secrets de l'armée de l'air irakienne sous Saddam Hussein à été en détention durant deux années, entre 2006 et 2008, au camp Bucca, le même ou était détenu Abou Bakr al-Baghdadi, pour appartenance à un réseau d'insurgés nationalistes durant l'occupation américaine. Lors de cette détention, un mariage d'intérêts s'est opéré entre anciens officiers de Saddam Hussein revanchards et jihadistes de tous horizons pour placer à la tête des restes de l'organisation d'Al Zarqawi, Abou Bakr al-Baghdadi. Il à été tué à Tal Rifaat par l'armée Syrienne Libre (ASL) en janvier 2014. Voir à ce propos l'excellent dossier du magazine allemand Der Spiegel de Reuter Christoph, Terror- Mastermind Haji Bakr : Der Spitzel-Führer des 'Islamischen Staates', *Der Spiegel*, 19 Avril 2015, consultable à l'adresse : <http://www.spiegel.de/politik/ausland/haji-bakrder-terror-planer-des-islamischen-staats-is-a-1029289.html>.

¹⁵ Filiu Jean-Pierre, Barbarie jihadiste et terreur médiatique, *Cités*, N°61, 2015, p.33.

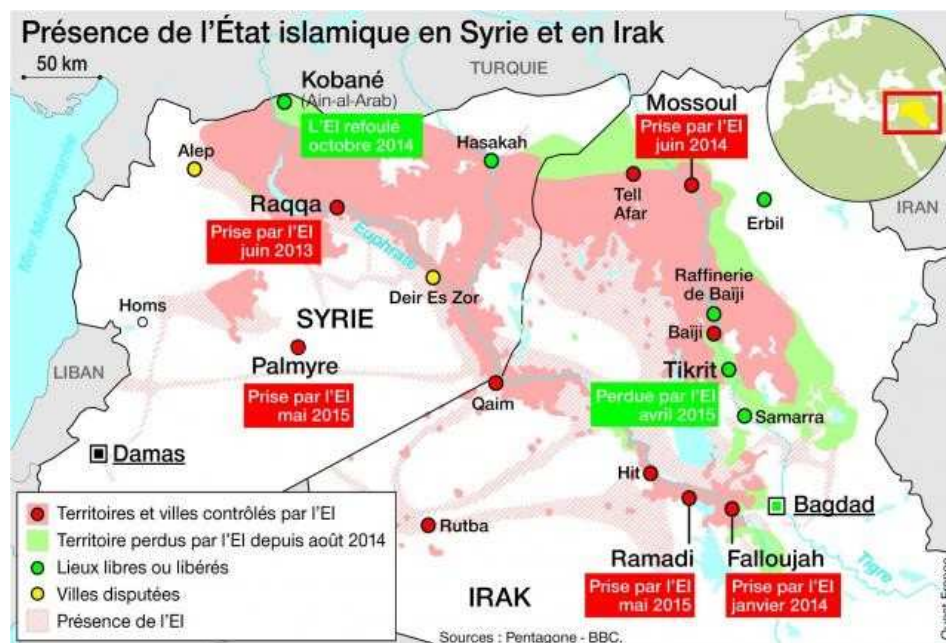
¹⁶ Khalidi Rashid, Fallujah 101: A History Lesson about the Town We Are Currently Destroying, in *These Times*, 12 novembre 2004 consultable à l'adresse suivante www.inthesetimes.com/theittlist/site/main/article/1683/.

La large coalition révolutionnaire anti-régime, côté syrien, se fissurera avec le temps, notamment lorsque l'État Islamique (Daech) trahira les autres factions afin de s'emparer de la ville de Raqqa, d'où Abou Bakr al-Baghdadi proclamera son Califat¹⁷. Une des références centrales de Daesh est en effet un passé glorieux, lorsque Damas (avec la suprématie de la dynastie des Omeyyades, VIIe-VIIIe siècles) puis Bagdad (califat abbasside, VIIIe-XIIIe siècles) étaient capitales de l'Oumma. Abou Bakr al-Baghdadi s'auto proclamera par ailleurs lui-même Calife de l'Islam, soit rien de moins que le successeur de Mahomet, le prophète de l'Islam, sous le nom d'Ibrahim. Cependant, dans le droit musulman, le calife doit, pour être reconnu, être adoubé par la plupart des institutions musulmanes et accepté par l'ensemble de la Communauté musulmane. De plus, étant donné les origines des premiers califes, ces derniers ne pouvant être, selon une lecture littéraliste, qu'arabes et originaires de la tribu des Quraysh (celle du Prophète), Al-Baghdadi adopta le nom de Qurayshi dans cette hégémonie auto proclamée¹⁸.

En se finançant par le biais de systèmes de prélèvements fiscaux sur les territoires qu'il administre, l'EI établit un système de financement difficile à évaluer financièrement qui est complété par une politique systématique de pillage et de récupération des biens (or, banques, pétrole etc..) obtenus lors de gains territoriaux clairement utiles à l'ambition de Daesh qui est la création d'une forme territoriale issue de l'Etat- nation.

L'incapacité de la Communauté Internationale à réagir par la force aux bombardements chimiques par le régime syrien de certains quartiers de Damas en août 2013, du fait du veto russe, d'une certaine opposition américaine et de l'engagement de Damas à désarmer (résolution 2118 du Conseil de Sécurité de l'ONU du 27 septembre 2013), jouera en faveur d'une radicalisation des mouvements révolutionnaires syriens. Elle créera un appel d'air international pour les jihadistes du monde entier pour qui, encore une fois, l'Occident demeure indifférent voire complice des massacres en cours¹⁹.

V La présence de l'Etat islamique en Syrie et en Irak



¹⁷ Filiu Jean-Pierre, *Barbarie jihadiste et terreur médiatique*, Cités, N°61, 2015, p.35.

¹⁸ Martinez-Gros Gabriel, *Regard sur les frontières du Moyen-Orient et de l'Islam*, Revue Moyen-Orient, N°26, Avril-Juin 2015, pp.11-12.

¹⁹ Seules les décapitations médiatisées de deux américains décideront ces derniers à enclencher des frappes aériennes en Syrie en septembre 2014.

Source : Ouest France, « Présence de l'Etat islamique en Syrie et en Irak », 22 Mai 2015 ; consultable à l'adresse : <http://www.ouest-france.fr/palmyre-la-presse-inquiete-espere-un-electrochoc-3419812>

Les années 2013 et 2014 verront aussi l'afflux massif de combattants iraniens (*Pasdaran*) et du Hezbollah libanais, ainsi qu'un important retrait de miliciens chiïtes irakiens combattant l'État Islamique en Syrie. Ces derniers s'en retourneront vers leur pays d'origine après les défaites successives de l'armée irakienne sous les coups de butoir de l'État Islamique. Celui-ci se trouvant aux portes de Bagdad, il faudra l'émission d'une *fatwa* (avis juridique) de l'ayatollah Ali Sistani appelant à la guerre, pour mobiliser des dizaines de milliers de fidèles et protéger les lieux saints chiïtes des destructions programmées²⁰. L'intervention massive de forces iraniennes sera également considérée comme cruciale. L'appel de l'ayatollah Sistani eut pour effet, en plus de l'endiguement de l'EI, d'affaiblir Nouri Al-Maliki, premier ministre irakien de 2006 à 2014, jugé trop proche des iraniens, et de le faire chuter à cause de l'incompétence de son armée, tout en contrant l'influence politico-religieuse iranienne du clergé de Qom et du Guide de la révolution, Ali Khamenei²¹. Pour leur part, les populations kurdes, trop hétérogènes car installées en Turquie, Syrie, Irak et Iran, sont dans des logiques propres à chacune d'entre elles, ce qui interroge sur leur capacité à construire un seul État kurde. L'offensive récente de l'État Islamique en territoire kurde a surpris ces derniers ainsi que la Communauté Internationale, qui pensait que les *Peshmergas* sauraient y faire face seuls. Or, seuls des raids aériens massifs organisés par la Communauté internationale qui ne pouvait rester impassible en raison des intérêts pétroliers nombreux (TOTAL, CHEVRON, EXXON, GAZPROM) et des installations américaines imposantes à Erbil mais surtout, l'intervention rapide des forces iraniennes Al-Qods, maintenant avérée²², sous la direction du Général Qassem Suleymani, parviendront à stopper l'avancée de l'EI en direction d'Erbil, permettant aux kurdes de reprendre Kobané, *in extremis*. Les États-Unis exigeront cependant le départ du Premier Ministre irakien Nouri Al-Maliki, jugé en grande partie responsable du pourrissement de la situation. Il sera remplacé, en septembre 2014, par Haider al-Abadi, jugé plus ouvert et moins extrémiste.

VI Conclusion

Dans ce Moyen-Orient en évolution, la question de la pérennisation des frontières issues de la colonisation ainsi que de la place concrète des deux principales branches de l'Islam, que sont le Sunnisme et le Chiïsme, se pose. N'ayant pas su apporter à leurs peuples respectifs prospérité, développement et unité nationale, cette dernière étant le plus souvent captée par une minorité au pouvoir, l'Irak, la Syrie tout comme le Yémen et la Libye n'auront pu résister aux dynamiques internes ainsi qu'aux ingérences et interférences extérieures. L'implication grandissante de puissances régionales telles que l'Iran ou l'Arabie Saoudite finit d'ailleurs de compliquer la donne du fait de l'irrédentisme et de l'opposition religieuse existant entre ces deux acteurs. Pis, Al-Qaïda tout comme l'État Islamique, représentent pour Téhéran une menace existentielle. Ce dernier, est dorénavant directement présent en Irak, en Syrie et au Yémen alors que Riyad de son côté, appuie et finance les groupes d'opposition sunnites, islamistes ou non. Seule une solution politique pourra amener un affaiblissement de Daesh car ce dont il est question à ce jour dans cette situation inextricable est : la place des Sunnites irakiens dans le futur gouvernement irakien.

Les tentatives de sabotage des initiatives de négociation du Premier Ministre irakien (intégration politique des sunnites, création d'une garde nationale) par l'ancien Premier Ministre Nouri Al-Maliki démontrent que le vrai pouvoir est actuellement détenu par ce dernier et par des milices sectaires fonctionnant de manière autonome et ne voulant aucunement composer politiquement avec leurs ennemis héréditaires.

²⁰ Dawod Hosham, Irak : Daesh contraint les kurdes à revoir leurs alliances, *Revue Moyen-Orient*, N°26, Avril-Juin 2015, p.26.

²¹ Dawod Hosham, Op, Cit., p.26.

²² Op, Cit., p.27